

# BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY



JUIN 2026 – n°2/2026

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – [mairie@souzy.fr](mailto:mairie@souzy.fr) -

Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h

Site internet : [www.souzy.fr](http://www.souzy.fr) – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket



## Calendrier des manifestations

- **Repas de fin de saison du Club Jeunesse d'Automne (réservé aux adhérents)** : mercredi 1er juillet – salle des fêtes
- **Concours de pétanque de la FNACA (réservé aux adhérents)** : vendredi 3 juillet – parking les Roches
- **Messe de l'Assomption** organisée par la Paroisse - samedi 15 août 2026 – église
- **Loto** organisé par la C.andco. Création – dimanche 27 septembre 2026 – salle des fêtes
- **Trail des Foulées Maniennes** organisée par le Foyer Rural – section Foulées Maniennes – dimanche 18 octobre – départ salle des fêtes

Séance du jeudi 21 mai 2026 à 20h

## PROCES-VERBAL

SEANCE N° 06/2026

Étaient présents : Guy SAULNIER – Sandrine PONCET – Daniel MURE – Pascale VERNAY – Françoise TOURNIER – Patrick VOLAY – Lionel VERRIERE – Grégory CHABIN – Delphine PONCET – Alexandre GERIN – Franck LE BREUT – Olivier PONCET.

Étaient excusées : DESSEL Nadine (pouvoir à Sandrine PONCET) – Catherine WAQUET (pouvoir à Guy SAULNIER) – Christine BENIERE MAY (pouvoir à Olivier PONCET)

### Ordre du jour

- 1) Plan local d'urbanisme : Révision allégée n°1, alignement commercial
- 2) Demandes de subvention au titre de l'appel à projets 2026 et des amendes de police
- 3) Cheminement piétons RD633
- 4) Fleurissement 2026
- 5) Visite des bâtiments communaux
- 6) Autorisation vente logements de la Résidence Plein Soleil
- 7) Projet bar associatif
- 8) Marché assurances : convention constitutive d'un groupement de commande pour une assistance à maîtrise d'ouvrage à signer avec la CCMDL
- 9) Modification des statuts du SIEMLY
- 10) Délibération portant opposition de transfert au pouvoir de police spéciale au président de la CCMDL
- 11) Désignation des délégués aux commissions communautaires, à la SPL Escap'ad, sentinelle SYRIBT
- 12) Mise en place d'une commission pour le Plan Communal de Sauvegarde
- 13) Décision modificative n°1
- 14) Diagnostic archives du Centre de Gestion du Rhône
- 15) Emploi d'agent technique contractuel
- 16) Informations diverses
- 17) Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle les principaux points évoqués lors de la précédente séance du 3 avril 2026. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Monsieur le Maire excuse Mme Nadine Dessel (pouvoir à Sandrine Poncet), Mme Catherine Waquet (pouvoir à Guy Saulnier), et Mme Christine Bénière May (pouvoir à Olivier Poncet).

### **Désignation du secrétaire de séance**

Sandrine PONCET est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

## 1) Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire présente aux nouveaux élus les principales caractéristiques de la commune : population, assainissement, dates et zonage du PLU, surfaces des zones urbanisées et à urbaniser, zone de carrière et agricole, projets de lotissements en cours.

### - Révision allégée du plan local d'urbanisme

Il est rappelé que la commune a souhaité lancer une procédure de révision allégée afin de réaliser une aire de stationnement permettant de répondre aux besoins des équipements publics situés à proximité immédiate : salle des fêtes, salle de sports, bibliothèque, école. Il est donc nécessaire d'étendre la zone UB, avec un secteur particulier (UBp), pour l'accueil d'un parking, pour permettre le projet.

Le règlement doit aussi évoluer pour intégrer les règles concernant le secteur UBp et autoriser le stationnement dans la zone Z3 (secteur concerné par les risques géologiques). La procédure de révision allégée du PLU porte donc sur une évolution du zonage et du règlement. Monsieur le Maire rappelle que la délibération de prescription de la révision allégée a été prise le 6 février 2025. Il présente le contenu du rapport de présentation.

Au niveau de la procédure, le dossier doit maintenant être présenté à l'autorité environnementale pour une étude cas par cas. Il sera ensuite arrêté par le conseil municipal avant l'examen conjoint avec les services de l'Etat, la CCMDL et les personnes publiques associées. Ensuite la phase d'enquête publique sera lancée.

### - Modification du PLU pour la mise en place d'un alignement commercial

La mise en place d'un alignement commercial concerne trois commerces identifiés sur le territoire communal. L'objectif est de préserver le dynamisme économique de la commune. Le PLU peut être modifier via une procédure de modification simplifiée. Une proposition financière a été établie par le bureau d'études Réalités. Le coût pour mener à bien la procédure est de 4230 € TTC.

Le conseil municipal débat sur le maintien du local de la Table de Magalie en commerce compte tenu du manque de places de stationnement aux abords. Monsieur le Maire propose de demander l'avis aux propriétaires.

## 2) Demandes de subvention au titre de l'appel à projet 2026 du Département et des amendes de police

Monsieur le Maire informe avoir rencontré Mme Catherine Lotte, conseillère départementale, pour lui présenter le projet du futur

parking d'une capacité de 70 places de stationnement. Une aide financière pourrait aussi être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau pour le traitement des eaux pluviales du parking.

Il est rappelé que le coût estimatif total du parking s'élève à 559 252 €. Une subvention à hauteur de 20% est sollicitée auprès du Département.

Olivier Poncet souligne que le projet semble surdimensionné par rapport aux capacités financières de la commune et à sa future utilisation.

Monsieur le Maire démontre que les stationnements des véhicules le long de la départementale lors des manifestations sont trop dangereux. Il ajoute que de plus en plus de véhicules stationnent dans la rue de l'école. Il y a donc un manque de places sur ce secteur.

Daniel Mure précise que la salle a été construite en 1995 sans parking dédié. Cela devient vraiment nécessaire.

Concernant la subvention au titre des amendes de police, il est précisé que les années précédentes, les demandes ont été formulées pour les travaux d'aménagements de sécurité au Camard : chicanes, ralentisseur et trottoirs. Les travaux définitifs pourront être lancés une fois que l'ensemble des riverains se seront raccordés au réseau d'eaux pluviales. Ceux-ci ont deux ans pour se raccorder, soit jusqu'à novembre 2027. Monsieur le Maire sollicitera l'avis technique du Département pour le projet définitif. Lionel Verrière signale que les camions ont dû mal à passer sur la chicane du haut.

### 3) Cheminement piétons RD633

Monsieur le Maire présente l'esquisse d'aménagement proposé par le Département. L'acquisition d'une bande de terrain le long de la Route des Grandes Terres (au niveau de l'intersection avec la route de Feurs) est nécessaire. Les Consorts Marrel, propriétaires, ont été contactés. Le conseil municipal souligne la nécessité de créer ce cheminement pour sécuriser la circulation des piétons sur cette portion dangereuse, très empruntée par les poids-lourds et les tracteurs.

### 4) Fleurissement

Pascale Vernay présente le devis établi par le GAEC des Serres Fleuries. La terre des jardinières sera renouvelée. De gros pots avaient été acquis en 2024, ils seront garnis d'arbustes et mis en place prochainement. Il est proposé de faire appel aux bénévoles pour la plantation des fleurs qui aura lieu semaine 22.

### 5) Visite des bâtiments communaux

Le conseil municipal fixe la visite des bâtiments au jeudi 11 juin à partir de 17h30.

### 6) Projet de bar associatif

Monsieur le Maire présente les étapes clés et légales à respecter pour ouvrir un bar associatif. Il est rappelé que la commune a acquis la licence IV de la Table de Magalie qui pourra être mise à disposition via un contrat de location. Une association doit être créée et l'exploitant désigné devra suivre une formation

obligatoire « permis d'exploitation ». Monsieur le Maire doit prochainement participer à une réunion d'information à Brullioles.

Le but de ce bar associatif est d'amener de la vie au village. Olivier Poncet souligne qu'il serait intéressant d'avoir une approche intergénérationnelle.

## 7) Marché assurances

La Communauté de Communes, dans une volonté de mutualisation des moyens, a proposé à ses communes membres de porter une consultation relative aux assurances. Face à l'augmentation significative des primes d'assurance, et afin de comparer par rapport à notre assureur Groupama, il a été décidé de rejoindre cette commande groupée qui avait déjà été lancée en 2022 et dont les contrats se terminent le 31 décembre 2026. En conséquence, le conseil municipal est invité à approuver le projet de convention constitutive du groupement de commandes. Le coût de l'audit pour Souzy s'élève à 160.07 €. Si la commune décide de rejoindre le marché groupé à l'issue de l'audit, le coût de la mutualisation s'élèvera à 500 €. Le conseil municipal approuve le projet de convention ainsi présenté.

## 8) Modification des statuts du SIEMLY

Le syndicat des eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY) doit mettre à jour ses statuts suite à la prise de compétence « eau potable » par la Communauté de Communes Forez Est. Dans le cadre du principe de « représentation substitution », ce sont donc désormais les représentants désignés par la CC Forez Est qui siègeront au syndicat en lieu et place des représentants des communes. Au total vingt communes du syndicat sont concernées telles que Violay, St Martin Lestra, Panissières, Civens....

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du SIEMLY ainsi présentée.

## 9) Opposition au transfert du pouvoir de police spéciale au président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) exerce les compétences en matière de voirie, d'assainissement, d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, de gestion des déchets ainsi que de l'habitat. En application de l'article L.5211-9 du code général des collectivités territoriales, les pouvoirs de police correspondants seraient transférés de plein droit à son président. Afin de permettre à la commune de conserver la maîtrise de ces pouvoirs de police, dans un objectif de gestion de proximité adaptée aux spécificités locales, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et du président de la CCMDL, décide, à l'unanimité, de s'opposer au transfert du pouvoir de police. Ces pouvoirs continueront donc d'être exercés par le maire de la commune.

## 10) Désignation des délégués aux commissions communautaires, à la SPL Escap'ad, et sentinelle SYRIBT

Chaque commune membre de la CCMDL est invitée à désigner des représentants pour les différentes commissions de travail mises en place. Sont désignés :

Commission Assainissement / Rivières : Guy Saulnier  
Commission Bâtiment / Patrimoine : Daniel Mure  
Commission Culture : Delphine Poncet  
Commission Economie : Guy Saulnier  
Commission Gestion des déchets : Patrick Volay  
Commission Petite enfance / enfance / jeunesse : Sandrine Poncet  
Commission Solidarités : Christine Bénérière May  
Commission Tourisme et Loisirs : Françoise Tournier  
Commission Transition Ecologique : Daniel Mure  
Commission Habitat & Urbanisme : Franck Le Breut  
Commission Voirie : Guy Saulnier  
Commission Mobilités : Pascale Vernay

Guy Saulnier fait aussi partie de la commission PCAP de la Communauté de communes. Cette commission consiste à définir les aides attribuées aux commerçants et artisans. Il reste la disposition des entreprises pour toutes demandes de renseignement.

Daniel Mure est désigné représentant de la commune à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL Escap'ad. Guy Saulnier a été désigné membre du conseil d'administration par la CCMDL.

Alexandre Gerin reste sentinelle pour le compte du syndicat de rivières Brévenne Turdine. Son rôle est de surveiller le niveau d'eau en cas de crue et d'alerter les communes situées en aval.

## 11) Mise en place d'une commission pour le Plan communal de sauvegarde

Monsieur le Maire explique que Groupama, via son service Prédicit, propose d'accompagner gratuitement les communes dans la mise en place de leur plan communal de sauvegarde. Il est rappelé que ce plan a été mis en place en 2015 sur la commune et qu'il nécessite une mise à jour. Une commission constituée d'élus qualifiés dans le domaine médical et des urgences suivra cette mise à jour.

## 12) Décision modificative n°1

Un virement de crédits de 0.85 € du compte 66111 (intérêts d'emprunts) vers le compte 681 042 (amortissement) est nécessaire afin de pouvoir effectuer les écritures comptables annuelles (amortissement des subventions). Accord du conseil.

## 13) Diagnostic archives du Centre de Gestion du Rhône

Les archives de Souzy n'ont jamais été traitées par un archiviste ou par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du

Rhône (cdg69). En l'absence de procédure d'archivage, les documents sont classés par thématique dont l'organisation est entièrement gérée par la secrétaire générale de mairie. En cas de départ, il pourrait donc être difficile d'identifier la plupart des documents conservés dans les locaux car il n'existe aucun inventaire précis et réglementaire. Dans ce contexte, la collectivité a sollicité les archivistes du cdg69 afin qu'ils effectuent un travail d'épuration, de tri et de classement de l'ensemble des archives de la mairie de Souzy Ce travail prévoit aussi une formation de la secrétaire de mairie afin qu'elle puisse poursuivre la mise à jour des outils et assurer la gestion des archives. Un diagnostic a donc été établi par les archivistes du cdg69 en date du 23 avril 2026.

Ce diagnostic fait état de :

- 38 jours nécessaires pour le tri, l'élimination et le classement des archives de la commune à raison de 2 mètres linéaires par jour
- 9 jours nécessaires pour le tri, l'élimination et le classement des archives de la commune à raison de 1 mètre linéaire par jour
- 0.5 jour pour la formation du personnel (présentation de l'inventaire, instauration des bordereaux de versement et exercices pratiques)
- 0.5 jour pour la fin de mission (rédaction de l'introduction générale, indexation, relecture de l'inventaire, production d'un rapport de fin de mission).

Soit un total de 48 jours.

Monsieur le Maire précise que le coût de la journée est fixé à 400 € par jour et par archiviste. L'ensemble de la prestation représente donc une dépense de 19 200 €. Si le conseil municipal est d'accord pour engager cette mission avec le cdg69, il propose d'étaler cette dépense sur trois exercices. Après débat, le conseil municipal valide la mise en place de cette mission archives avec le Centre de Gestion sur trois années à partir de 2027.

## 14) Emploi d'agent technique contractuel

L'offre d'emploi pour le recrutement d'un agent technique contractuel a été diffusée. Plusieurs candidatures ont été reçues. Les entretiens auront lieu à partir du mardi 26 mai. Le candidat démarrera dès que possible, Patrick Mayoud étant actuellement seul pour effectuer les nombreuses tâches d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

## 15) Informations diverses

Monsieur le Maire présente un devis pour le renouvellement des chaises de la salle des fêtes. Daniel Mure souhaite plutôt remplacer certaines tables de la salle car toutes ne sont pas de la même dimension. Ce qui pose problème lors de manifestations. Cela entraîne aussi de la manipulation du matériel pour les ranger selon leur gabarit.

Monsieur le Maire présente un second devis pour l'installation de matériel de fitness au city-stade.

## 16) Questions diverses

Daniel Mure rend compte :

- de l'assemblée générale du Groupement des 4 cantons à laquelle il a assisté avec Delphine Poncet. Il rappelle que le groupement peut notamment mettre à disposition des particuliers des chapiteaux. Une chorale sera créée à la rentrée.
- De la réunion du conseil communautaire du 12 mai 2026. La baignade naturelle d'Hurongues ouvrira le 1<sup>er</sup> juillet 2026.
- De la visite des nouvelles installations de chauffage de la piscine Escap'Ad à St Laurent de Chamousset. 16 puits de géothermie ont été réalisés. L'objectif est d'effacer 90% de la consommation en gaz. Une moquette solaire a aussi été installée. Des travaux semblables sont réalisés actuellement à la piscine d'Hurongues. Pour l'ensemble des 2 piscines

(Hurongues et St Laurent), le coût d'investissement est de 2.2 millions d'euros pour lesquels la CCMDL perçoit 1.6 millions d'euros d'aide. Un retour sur investissement est prévu sur 8 ans.

- De la réunion du comité du SYDER. Monsieur Marc Coste, maire de St André la Côte, a été élu président.

Monsieur le Maire rappelle la fête des mères organisée samedi 30 mai à 18h, avec Souzy en Famille.

Il est fait appel aux bénévoles pour l'installation, le service et le rangement pour la fête du cochon à la broche du samedi 13 juin.

Fin de séance : 23h05.

**Prochaines réunions : vendredi 5 juin à 17h30 (désignation des délégués pour les élections sénatoriales) et jeudi 18 juin 2026 à 20h**

\*\*\*

## Séance du vendredi 5 juin 2026 à 17h30

### PROCES-VERBAL

#### SEANCE N°07/2026

Étaient présents : Guy SAULNIER – Sandrine PONCET – Daniel MURE – Pascale VERNAY – Nadine DESSEL – Patrick VOLAY – Lionel VERRIERE – Catherine WAQUET – Grégory CHABIN – Delphine PONCET – Franck LE BREUT – Christine BENIERE MAY – Olivier PONCET.

Étaient excusés : Françoise TOURNIER – Alexandre GERIN (pouvoir à Sandrine PONCET)

#### Ordre du jour

18) Elections sénatoriales 2026 - élection des délégués et suppléants

Monsieur le Maire excuse Françoise Tournier et Alexandre Gerin qui a donné pouvoir à Sandrine Poncet.

#### Désignation du secrétaire de séance

Sandrine PONCET est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

### 1) Elections sénatoriales 2026 – élection des délégués et suppléants

En préambule, il est rappelé que le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Cette année 178 sièges sur 348 sont remis en jeu. Le collège électoral est notamment composé de sénateurs, députés, et élus locaux (conseillers régionaux, départementaux et municipaux).

La commune de Souzy doit désigner 3 délégués et 3 suppléants

En application :

- du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- de l'instruction ministérielle n°INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
- et de l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au nombre de délégués, délégués supplémentaires, et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026,

le conseil municipal a donc procédé à la désignation de ses délégués et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

L'élection des délégués et des suppléants se fait séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Au terme du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, ont été désignés délégués : Guy Saulnier, Daniel Mure et Pascale Vernay.

Au terme du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, ont été désignés suppléants : Christine Bénérière, Olivier Poncet et au terme du 2<sup>nd</sup> tour de scrutin : Nadine Dessel.

Le procès-verbal détaillé de la désignation des délégués est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Fin de séance : 18h15.

**Prochaine réunion : jeudi 18 juin 2026 à 20h**

\*\*\*



## Inscription école – rentrée scolaire 2026

**Vous avez un enfant né en 2023 ou en 2024 ? ou vous venez de vous installer sur la commune ?**

Vous pouvez dès à présent contacter Mme Durand, directrice, au 04.74.70.04.64.

Dans un **cadre accueillant** et une **ambiance familiale**, l'école de Souzy accueille les enfants de la maternelle au CM2 répartis dans deux classes. L'organisation pédagogique en deux classes **favorise l'autonomie des enfants**. L'école s'ouvre aussi sur l'extérieur grâce à des activités sportives et culturelles : rencontre en chansons, rencontres USEP, école et cinéma, nettoyage de la nature, petit-déjeuner anglais, piscine, bibliothèque...

L'école propose également un restaurant scolaire sur place, avec des plats « faits maisons » par Caroline. Il est également proposé une garderie gratuite le matin à partir de 7h30 et une animation périscolaire le soir jusqu'à 18h15.

Ecole publique – 167 rue de l'école 69610 Souzy



## Ordures ménagères

**Rappel concernant les déchets admis dans les colonnes d'ordures ménagères**

À la suite d'un constat effectué ce mardi 9 juin dans les colonnes situées rue de l'École, il apparaît essentiel de rappeler que ces équipements sont exclusivement réservés aux déchets ménagers.

Les outils de jardinage, tels que les débroussailleuses, ou tout autre matériel usagé doivent impérativement être déposés en déchetterie.

## Vendanges 2026

**Vous souhaitez faire les vendanges dans le Rhône ?**

Contactez AGRI EMPLOI 69 au 07 68 12 60 16 ou [agriemploi69vendanges@gmail.com](mailto:agriemploi69vendanges@gmail.com).

## Les nouvelles des France Services

Il n'y aura pas de permanence du bus France Service sur Souzy et Ste Foy l'Argentière sur les mois de juillet et août.

Rappel des permanences de la Maison France Service de St Laurent de Chamousset : les matins de 9h à 12h ; sur RDV les après-midis.

Pour les contacter : 04.74.26.50.78 - [mds@cc-mdl.fr](mailto:mds@cc-mdl.fr) – 122 avenue des 4 cantons 69930 St Laurent de Chamousset

### Permanence de la conciliatrice de justice à St Laurent de Chamousset :

Nous sommes heureuses d'accueillir les permanences de Madame Martine MIRAUD, nommée Conciliatrice de Justice par ordonnance de la Cour d'Appel de Lyon.

Elle sera présente dans nos locaux 122, avenue des 4 cantons, une fois par mois, pour prendre **RDV adressez-vous aux conseillères France services.**

### Permanence Avocate du barreau de Lyon :

**Maître Emilie GRIOT intervient dans les 2 France services, sur RDV auprès des conseillères.** Pour une première consultation de conseil gratuite, dans les domaines du Droit de la famille, Droit du travail et social, Droit du dommage corporel et Droit pénal.

## Recensement citoyen

**Chaque jeune dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).** S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Comment se faire recenser ? Il suffit de se rendre en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. La démarche doit être faite au plus tard 3 mois après la date anniversaire des 16 ans.

Plus d'infos sur le site : [presaje.sga.defense.gouv.fr](http://presaje.sga.defense.gouv.fr)

## Ressourcerie de St Symphorien s/ Coise : Matériauthèque

Au 209 Chemin de la Grange Eglise à St Symphorien sur Coise, retrouvez tous vos indispensables de bricolage : peinture, carrelage, quincaillerie ainsi que de nombreux matériaux de construction, dans un espace entièrement réaménagé, plus grand et plus agréable.

En France, les matériaux de construction représentent près de la moitié de notre consommation de matières, soit environ 390 millions de tonnes chaque année (source ADEME).

Dans un contexte où les ressources se raréfient et où les prix augmentent, il devient plus que jamais important de faire autrement : mieux utiliser, mieux partager...et surtout réemployer !

Parce que les matériaux ont aussi le droit de retrouver une seconde vie !

**RESSOURCERIE**  
Le Bon Plan

# La Matériauthèque

vous accueille dans ses nouveaux locaux à partir du  
**Mercredi 29 avril**

209 chemin de la Grange de l'Église  
69 590 St-Symphorien s/Coise

**Horaires d'ouverture**

Merc. & Sam.	9h-12h
Jeudi	13h30-16h30
Vendredi	14h-18h

Parce que les matériaux aussi ont droit à une seconde vie !

[www.ressourcerie-lebonplan.fr](http://www.ressourcerie-lebonplan.fr) 07 62 92 21 24

## Pass'Région Séniors

### Le PASS'Région seniors : des avantages exclusifs pour les habitants de 65 ans et plus

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, riche de ses sites culturels et touristiques, de ses commerces, artisans et restaurants variés, ainsi que de ses nombreuses activités et loisirs accessibles à tous, a souhaité accompagner ses aînés dans leur quotidien.

À cet effet, elle a créé le PASS'Région seniors, une carte gratuite offrant des avantages dans les domaines essentiels à votre épanouissement :

- Culture et tourisme
- Artisans, producteurs et commerçants locaux
- Restauration
- Santé, bien-être et sport
- Mobilité



### 15 euros offerts par la Région

Ce dispositif inclut une enveloppe de 15 euros, répartie comme suit :

- 10 euros pour l'achat de livres dans les librairies partenaires.
- 5 euros à utiliser pour l'entrée dans l'un des Sites Touristiques Emblématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes (sites culturels, réserves zoologiques, trains touristiques, parcs d'attractions, etc.). Ces lieux, parfois méconnus, proposent des activités variées et adaptées à tous les âges.

### Des offres partenaires pour enrichir votre quotidien

Les partenaires du PASS'Région seniors proposent également des avantages concrets, tels que :

- Des séances gratuites ou des réductions dans des clubs sportifs, ainsi que des tarifs préférentiels dans des stations thermales.
- Des réductions dans des restaurants ou un café offert.
- Des tarifs avantageux ou un accès privilégié pour des spectacles, festivals ou expositions.
- Des réductions sur des visites touristiques ou des hébergements.
- Des offres exclusives pour vos déplacements en région.

Pour en savoir plus et bénéficier de ces avantages, consultez le site :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/particulier/passregion-seniors>

## Commémoration du 8 mai 1945

Le dimanche 10 mai, malgré des conditions météorologiques pluvieuses, les membres du conseil municipal, les élèves de l'école, les anciens combattants et quelques habitants se sont réunis pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au cours de cette cérémonie, les enfants ont procédé à la lecture d'un texte, tandis que l'ensemble musical des Sans Souci a assuré l'animation par des prestations musicales. La manifestation s'est conclue par le traditionnel verre de l'amitié, servi dans la salle du conseil municipal.



## Cyclo des Monts – édition 2026

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais, par l'intermédiaire de son service des sports, a organisé le samedi 6 juin dernier le Cyclo des Monts, une randonnée cycliste dédiée aux élèves de CE2 à CM2. Deux itinéraires étaient proposés aux participants.

Le premier, d'une distance de 36 kilomètres, reliait La Chapelle-sur-Coise à Les Halles en traversant les communes de Duerne, Aveize, Grézieu-le-Marché, Viricelles, Meys et Haute-Rivoire. Le second, long de 34 kilomètres, partait de Saint-Clément-les-Places pour aboutir à Brussieu, en passant par Longessaigne, Villechenève, Chambost, Montrottier et Brullioles.

Au total, ce sont 170 enfants qui ont pris part à cette manifestation, offrant ainsi une opportunité de découvrir ou de redécouvrir les paysages des Monts du Lyonnais.

Par ailleurs, la commune de Souzy a été bien représentée, avec la participation de sept jeunes cyclistes à cette édition 2026 du Cyclo des Monts.

*Mahé, Leny, Camille et Emma ont fait le parcours depuis la Chapelle sur Coise*



# Club Jeunesse d'Automne

## Mercredi 22 avril, le club était en fête

Ce Mercredi 22 avril, le soleil était au rendez-vous à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur pour les organisateurs, Tous s'affairaient à mettre en place pour accueillir dans l'allégresse les personnes inscrites au repas dit « des anniversaires ».

En effet, il était fêté l'anniversaire des adhérents nés en 1941, 1946, 1951 et 1956, soit 5 femmes et 2 hommes.

C'était la première fois que le club bénéficiait de la salle polyvalente dans son nouveau format. En effet, la surface de la salle correspondait mieux au nombre des 44 participants, et ce, grâce à l'installation d'un mur mobile de séparation réalisée ces derniers mois permettant de rendre encore plus fonctionnel cette salle construite en 1995.



Les heureux récipiendaires (de gauche à droite) : Marc BERNE (70 ans) - Christiane BERNE et Gilbert CHAPUIS (80 ans) - Michèle GUYON et Thérèse MAUVERENAY (85 ans) - Annie CHILLET et Yvette BERTHET (75 ans)

## De nombreux danseurs sur la piste pour le thé dansant du Club

Ce vendredi 22 mai a débuté par quelques inquiétudes pour les organisateurs, la journée s'annonçait bien au-dessus des températures de printemps, et en plus à la veille du week-end de Pentecôte, ces deux éléments laissent peut-être penser être défavorable pour la participation à ce bal musette.

Heureuse surprise ! les amateurs du musette n'ont pas manqué le rendez-vous. Nous avons enregistré un nombre de participants légèrement inférieur à celui de 2025, donnant satisfaction aux organisateurs.

Les participants sont venus avec leur enthousiasme. La chaleur n'a pas entravé leur énergie débordante. La piste de danse a été occupée sans interruption de 14h30 à 19h et ce grâce à l'orchestre de Stéphanie Rodriguez, pour le plus grand plaisir des danseurs venus d'horizons différents.

Un après midi merveilleux au son de l'accordéon sans oublier la voix de l'accompagnateur de l'accordéoniste. Crêpes et gâteaux confectionnés par les bénévoles ont permis aux gourmands de satisfaire leur palais.

Le Club Jeunesse d'Automne remercie très sincèrement toutes les personnes qui sous différentes formes ont permis la réussite de ce bal musette.



# Groupement des 4 cantons

## Création d'une chorale des 4 cantons : C(h)antons les Monts

Le groupement des 4 cantons et Barbara Barnoud ont imaginé au Coeur des Monts du Lyonnais, une chorale territoriale.

Dans un contexte où les rythmes de vie peuvent parfois isoler, la chorale offre un espace accessible à tous, sans distinction d'âge, de niveau et sans surcharger les emplois du temps hebdomadaires de chacun.

Barbara vous propose deux répertoires, un classique et l'autre plus actuel. Avec la possibilité de faire l'un des deux ou les deux.

Les répétitions s'effectueront 1 samedi par mois sous forme de demi-journée par répertoire, sur le territoire des 4 cantons.

Un projet simple, mais profondément humain, qui fait vibrer un territoire au rythme des voix de ses habitants.

Barbara reste à votre disposition pour tout échange.

Ci joint l'affiche qui annonce cette création avec les informations pratiques

Musicalement vôtre

Barbara Barnoud - 0699274792 - [barbarabarnoud@gmail.com](mailto:barbarabarnoud@gmail.com)



**Création de la chorale des 4 cantons**  
Saint Laurent de Chamousset - Saint Symphorien sur Coise - Saint Galmier - Chazelle sur Lyon



**Porte ouvertes le Samedi 19 Septembre**  
de 14h à 17h à la salle ... de ...

**D'une colline à l'autre, à travers les monts,  
faisons résonner nos voix  
Un moment de partage et de convivialité  
autour du chant au delà de chez soi**



Les 1er samedi du mois à partir du 3 octobre



9H-12H répertoire varié  
12H-13H repas tiré du sac  
13H-16H répertoire classique

**pour plus d'informations contacter  
Barbara Barnoud au 06.99.27.47.92  
[chantonslesmonts@gmail.com](mailto:chantonslesmonts@gmail.com)**



# Foyer Rural – Tennis de Table

## Résultats du mois de mai

### Résultat des équipes adultes

**Equipe 1 (en Pré-Régionale) :** actuellement, dans une poule très serrée, notre équipe est à la lutte pour le maintien et devra cravacher jusqu'au bout pour espérer rester au plus haut niveau départemental.

**Equipe 2 (Départementale 1) :** notre équipe actuellement en grande difficulté suite aux deux courtes défaites face à des concurrents directs pour le maintien, maintien qui semble compliqué à ce niveau.

**Equipe 3 (Départementale 2) :** notre équipe est la seule à pouvoir jouer sereinement, car suite à de belles victoires, elle joue sans crainte de relégation et devrait jouer la 3ème place de sa poule en cette fin de saison.

### Résultats des Jeunes - Individuels :

Samedi 28 février, avait lieu la journée individuelle du championnat jeune, pour la zone « grand ouest Lyonnais » auquel 14 de nos jeunes pongistes étaient présents réparti dans les 4 tableaux.

L'objectif étant de faire mieux que l'an passé, qui avait vu notre club repartir avec seulement une médaille d'argent en catégorie féminine.

Objectif atteint avec 3 médailles (une de chaque métal) avec le titre en catégorie Benjamins/Poussins !

- en catégorie Cadet/ Junior : Clément Collet – 2ème place et médaille d'argent



*Clément auteur d'une très belle finale ou il s'incline de justesse en finale aux points d'écart*

- en catégorie Minime : Ariel Martin : - 3ème place et médaille de bronze



*Ariel qui ramène une jolie médaille pour sa première année de présence*

- en catégorie Benjamin / Poussin : Amory Turpin Gaspar – 1ère place et médaille d'or



*Amory titré sans avoir tremblé cette année après avoir échoué au pied du podium l'an passé*

## Championnat jeune – journée finale :

Le samedi 25 avril, avait lieu la journée finale du championnat jeune, avec 7 équipes du club de Souzy.

Lors de cette journée, constituée sous forme de « play-off », notre équipe 1 était venue pour jouer le titre en tant que favori à la suite des excellents résultats obtenus tout au long de la saison.

Les autres équipes jouaient, elles, des matchs pour le classement final.

Après de nombreuses rencontres de ce plateau, qui a vu de très nombreuses victoires de nos équipes dans leurs poules respectives, victoires qui leurs permet de toutes finir a des places honorables. Mention spéciale aux équipes 6 et 1 qui terminent elles invaincues.

Pour notre équipe fanion, elle confirme ce parcours sans faute, lors de cette journée finale et offre un nouveau titre en catégorie jeune de la zone du Grand Ouest Lyonnais (11ème pour notre club)

Félicitations dons à notre effectif jeune, très fourni cette année avec de nombreux éléments motivés et en pleine progression tout au long de la saison



*Equipe 1 : Clément et Jamie (à qui il faut associer Léon absent le jour de la finale) qui remportent le titre 2026*



*L'effectif présent lors de la journée finale*

## Information :

Lors cet été, notre club organise un stage multi-activités, ouvert à tous les adolescents (du club ou non).

N'hésitez pas à vous renseigner au numéro noté sur l'affichette :

# Semaine du 27 juillet au 31 juillet



*Le Tennis de Table de **Souzy**  
Organise un  
stage **MULTI-ACTIVITES**  
Pour **jeunes 10-16 ans** ouvert a tous*



PHOTO NON CONTRACTUELLE

- Foot
- Basket
- Pétanque
- Course d'orientation
- Tennis de table
- Etc...

Fin de stage : lots pour tous

Inscription **OBLIGATOIRE**  
à l'avance et renseignements  
au : **06 82 58 75 51**  
(Damien)

**09h00 à 16h30 : rdv à la salle des sports de Souzy**

**25 € la journée**  
**100 € la semaine**

**Prévoir pique-nique tiré du sac**  
**Un tournoi de tennis de table sera organisé le dernier jour**

L'Amicale laïque manienne vous propose  
une commande vraiment de SAISON !



Depuis notre producteur  
local "Les Trésors de la  
Nature" à St Laurent de  
Chamousset

SAUCISSES NATURE 12,80€ LE KILO

SAUCISSES AUX HERBES 12,80€ LE KILO

MERGUEZ (SANS PORC) 12,80€ LE KILO

COLIS DUO (2KG SAUCISSES NATURE + 2 KGS MERGUEZ) 50,00€

COLIS TRIO (1KG SAUCISSES NATURE + 1KG SAUCISSES HERBES +  
1KG MERGUEZ) 38€

COMMANDE JUSQU'AU 22 JUIN

DISTRIBUTION MARDI 30 JUIN À  
LA SORTIE DE L'ÉCOLE

16H15-18H30 accès vers le terrain de  
pétanque portail blanc

NOM ET PRENOM :

Tel :

	PRIX AU KILO / COLIS	NOMBRE KG / COLIS	TOTAL
Saucisses nature	12€80		
Saucisses herbes	12€80		
Merguez	12€80		
Colis DUO (4 kg)	50€00		
Colis TRIO (3 kg)	38€00		

TOTAL COMMANDE

Paiement à la commande. Bordereau de commande à remettre à la mairie ou à la boîte aux lettres de l'amicale laïque  
au plus tard le lundi 22 juin.

Retrait au jour et heures prévues avec vos glacières par vous-même ou une tierce personne